

297023-2026 - Competition

France – Advertising campaign services – Conception, mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication pour la gamme cosmétique Dax et Terra

OJ S 84/2026 30/04/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Ville de Dax

Email: commande.publique@grand-dax.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Conception, mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication pour la gamme cosmétique Dax et Terra

Description: Le présent accord-cadre a pour objet la conception, la mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication globale (360°) visant à développer les ventes de la gamme cosmétique Dax et Terra exploitée en régie directe par la ville de Dax tout en assurant un soutien opérationnel efficace à la force de vente. La présente consultation fera l'objet d'un accord-cadre « composite » conclu avec un seul opérateur économique, comprenant une partie traitée sous la forme d'un marché ordinaire, et une partie traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande. La partie « marché ordinaire » concerne les prestations suivantes : - Phase 01 : Elaboration et structuration de la nouvelle stratégie de communication de la gamme cosmétique Dax et Terra ; - Phase 02 : Déploiement et optimisation de la stratégie de communication ; - Phase 03 : Consolidation, pérennisation et performance commerciale de la gamme. La partie « accord-cadre à bons de commande » fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Elle concerne les prestations suivantes : Gestion du site internet, gestion des réseaux sociaux, contenu et image de marque, supports de vente, influence, Google et CEO (Prix 2 à 7 du Détail de Prix). Le montant maximum pour toute la durée du contrat, pour les deux parties confondues, est de 360 000,00 € HT soit 270 000 € HT pour la période initiale et 90 000 € HT pour la reconduction éventuelle.

Procedure identifier: 599b5d0a-422b-4300-867d-8a8bf8e973a0

Internal identifier: 26DX043

Type of procedure: Restricted

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres restreint. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 2°, R. 2161-6 à R. 2161-9 et R. 2161-11 du Code de la commande publique. La procédure d'appel d'offres restreinte, qui se déroulera uniquement en français, est décomposée en deux phases distinctes : 1 - Une phase candidature au terme de laquelle la ville de Dax désignera les candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats est fixé à 5 ; 2 - Une phase offre au terme de laquelle la ville de Dax désignera un attributaire, une phase d'audition pourra

être organisée avec les 5 candidats admis à présenter une offre. Si elle est organisée, la phase audition se déroulera sous la forme d'une visioconférence. La procédure se déroulera de la manière suivante : 1 - Publication de l'avis de marché, 2 - Remise des candidatures, 3 - Analyse des candidatures 4 - Sélection des 5 candidats admis à participer, 5 - Information des candidats non retenus et envoi du Dossier de Consultation final aux candidats sélectionnés, 6 - Echanges questions-réponses, le cas échéant, entre le pouvoir adjudicateur et les candidats sur la plateforme du profil acheteur, 7 - Remise des offres par les candidats, 8 - Si le pouvoir adjudicateur souhaite auditionner les candidats : Phase d'audition sous la forme d'une visioconférence (Cette phase ne constitue pas une négociation, les candidats ne pourront pas modifier leur offre à l'issue de cette rencontre, seules des précisions sur la teneur de leur offre pourront être apportées). 9 - Attribution de l'accord-cadre au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, au regard des critères de jugement des offres, par la Commission d'appel d'offres (CAO).

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 79341400 Advertising campaign services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Landes (FRI13)

Country: France

2.1.3. Value

Maximum value of the framework agreement: 360 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. Sous réserve de la reconduction éventuelle, le lancement de la prochaine consultation interviendrait au cours du 1er semestre 2030. Le délai de validité des candidatures est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des candidatures. Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres. Aucune variante n'est autorisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Le pouvoir adjudicateur a décidé de s'inscrire dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des prestations. A ce titre, le pouvoir adjudicateur et le titulaire élaboreront conjointement un plan de progrès au cours de la phase d'exécution du contrat, et ce dans les conditions définies au CCAP. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Fonds propres. Les candidatures sont classées en application des critères de sélection suivants au vu de la fiche de synthèse candidature servant à l'analyse de la candidature visé à l'article 5.1.2 du présent règlement de la consultation : - Capacité économique et financière (coefficient 10%, soit une note sur 10 points) appréciée au regard de la moyenne calculée à partir des chiffres d'affaires concernant les prestations objet du contrat réalisé pour chacun des trois derniers exercices disponibles, renseignés dans la fiche synthèse candidature ; - Capacité professionnelle appréciée au

regard de la qualité et de la pertinence des références présentées dans la fiche synthèse candidature (5 références maximum) (coefficient 80%, soit une note sur 80 points) ; - Capacité technique présentée dans la fiche synthèse candidature (coefficient 10%, soit une note sur 10 points) et appréciée au regard de la moyenne calculée à partir des effectifs moyens annuels du candidat sur les 3 dernières années. Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100. La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat. Après analyse des candidatures en application des critères susvisés, un classement sera établi permettant de sélectionner un maximum de 5 candidats admis à présenter une offre. A l'issue de l'examen des candidatures, seuls les candidats admis à soumissionner sont invités à participer à la suite de la consultation et à remettre une offre. Les autres candidats sont informés du rejet de leur candidature. Seuls les candidats qui seront admis à présenter une offre seront invités par le pouvoir adjudicateur à soumissionner. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail des prix (DP). Le critère Compréhension du contexte des enjeux de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la compréhension du contexte et de l'enjeu territorial de la mission du candidat. Le critère Qualité de la stratégie de communication (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé à partir du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 (noté sur 20 points) : Qualité de la méthodologie proposée pour chacune des phases de la mission au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie proposée par le candidat pour chacune des phases de la mission ; - Sous-critère n°2 (noté sur 10 points) : Capacité d'innovation du candidat au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir la capacité d'innovation du candidat dans la stratégie de communication proposée. La note totale sur 30 points est la somme des notes de chaque sous-critère. Le critère Qualité de la méthodologie de création de supports et d'outils divers d'aide à la vente (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 4) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie proposée par le candidat pour la création de supports et d'outils divers d'aide à la vente. Le critère Qualité de la méthodologie de création et de suivi d'indicateurs d'impact sur la force de vente (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 5) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie proposée par le candidat pour mettre en place et suivre des indicateurs d'impact sur la force de vente et, si nécessaire, formuler des mesures correctives. Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100. La pondération de chaque critère correspond au nombre de point maximum pouvant être obtenu par le candidat. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder ou non à une phase audition avec les candidats admis et ayant présenté une offre. Dans ce cas, dès la date limite de remise des offres expirée, une audition sera organisée avec tous les candidats ayant déposé une offre. Les candidats seront informés de la date et de l'heure de leur audition par voie téléphonique et par l'envoi d'un message électronique sur le profil d'acheteur suivant les coordonnées renseignées sur la plateforme du profil d'acheteur pour remettre son offre. L'audition se déroulera par visio-conférence pour chaque candidat sur une durée de 45 minutes maximum (présentation et temps d'échanges). Cette phase ne constitue pas une négociation, les candidats ne pourront pas modifier leur offre à l'issue de cette rencontre, seules des précisions sur la teneur de leur offre pourront être apportées. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours

avant : - la date limite de réception des candidatures pour l'étape candidature. - la date limite de réception des offres pour l'étape offre. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Conception, mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication pour la gamme cosmétique Dax et Terra

Description: Le présent accord-cadre a pour objet la conception, la mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication globale (360°) visant à développer les ventes de la gamme cosmétique Dax et Terra exploitée en régie directe par la ville de Dax tout en assurant un soutien opérationnel efficace à la force de vente. La présente consultation fera l'objet d'un accord-cadre « composite » conclu avec un seul opérateur économique, comprenant une partie traitée sous la forme d'un marché ordinaire, et une partie traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande. La partie « marché ordinaire » concerne les prestations suivantes : - Phase 01 : Elaboration et structuration de la nouvelle stratégie de communication de la gamme cosmétique Dax et Terra ; - Phase 02 : Déploiement et optimisation de la stratégie de communication ; - Phase 03 : Consolidation, pérennisation et performance commerciale de la gamme. La partie « accord-cadre à bons de commande » fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Elle concerne les prestations suivantes : Gestion du site internet, gestion des réseaux sociaux, contenu et image de marque, supports de vente, influence, Google et CEO (Prix 2 à 7 du Détail de Prix). Le montant maximum pour toute la durée du contrat, pour les deux parties confondues, est de 360 000,00 € HT soit 270 000 € HT pour la période initiale et 90 000 € HT pour la reconduction éventuelle.

Internal identifier: 26DX043

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 79341400 Advertising campaign services

Options:

Description of the options: Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 3 ans. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Landes (FRI13)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 1

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 360 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 5

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 5

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40) Qualité de la stratégie de communication (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé à partir du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 (noté sur 20 points) : Qualité de la méthodologie proposée pour chacune des phases de la mission; - Sous-critère n°2 (noté sur 10 points) : Capacité d'innovation du candidat. Qualité de la méthodologie de création de supports et d'outils divers d'aide à la vente (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) Qualité de la méthodologie de création et de suivi d'indicateurs d'impact sur la force de vente (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points)

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://demat-ampa.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 03/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No
Electronic invoicing: Required
Electronic ordering will be used: yes
Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Pau

Information about review deadlines: L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Ville de Dax

Registration number: 214 000 887 00577

Postal address: Rue Saint Pierre - CS 9007

Town: Dax cedex

Postcode: 40107

Country subdivision (NUTS): Landes (FRI13)

Country: France

Contact point: service de la commande publique et de l'achat public

Email: commande.publique@grand-dax.fr

Telephone: +33558568000

Internet address: www.dax.fr

Buyer profile: <https://demat-ampa.fr>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Pau

Registration number: 176 400 026 00017

Postal address: 50 Cours Lyautey

Town: Pau cedex

Postcode: 64010

Country subdivision (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Country: France

Email: greffe.ta-pau@juradm.fr

Telephone: +33559849440

Internet address: <http://www.telerecours.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 0e139eac-70bc-48da-b0f4-5bb9edd689bb - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 28/04/2026 17:20:11 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 297023-2026

OJ S issue number: 84/2026

Publication date: 30/04/2026